

12 avril 2012

Convocation séance du douze avril deux mil douze

La convocation du Conseil Municipal en date du 6 avril 2012 a été adressée, individuellement, à chaque Conseiller, pour le jeudi 12 avril 2012 à 18 heures 30, à l'effet de délibérer sur :

Ordre du jour :

- 13 Comptes de gestion 2011 : commune, eau - assainissement,
 - 14 COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 : commune, eau - assainissement,
 - 15 Affectation des résultats COMMUNE
 - 16 Affectation des résultats EAU ASSAINISSEMENT
 - 17 Fixation des taux des taxes locales 2012
 - 18 Subventions 2012
 - 19 BUDGETS PRIMITIFS 2012 : commune, eau - assainissement,
 - 20 Achat PHOTOCOPIEUR Ecole
 - 21 Nouvelle MAIRIE : choix du Maître d'oeuvre
 - 22 COCOPAQ : Convention opération "Dis moi ton livre"
 - 23 Servitude de passage à Poulronjou
- Questions diverses

Séance du douze avril deux mil douze

L'an **deux mil douze, le jeudi douze avril** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Alain FOLLIC, Maire.

Etaient présents : M. Joël LE GUENNEC, Mme Nolwen TANGUY, M. Francis STANGUENNEC, M. Yvon VOISINE, M. Bruno MOREL, Mme Lydie MOURAUD, M. Philippe CHRISTIEN, M. Stéphane PERROT, Mme Sandra GILLARD, Mme Valérie SARTORE, Mme Roselyne LE LOIR formant la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : Mme Sylvie PLEYBER, Mme Magali PELLETER **POUVOIR à M. Joël LE GUENNEC**, Mme Anita LEGUE **POUVOIR à M. Francis STANGUENNEC.**

M. Joël LE GUENNEC a été élu **Secrétaire.**

.....
Après signature du registre des délibérations, Monsieur LAMER, Trésorier Principal de Quimperlé présente à l'assemblée l'environnement budgétaire.
.....

2012-13- Approbation des COMPTES DE GESTION dressés par M. LAMER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que les comptes de gestion :

- ⇒ **COMMUNE,**
- ⇒ **EAU/ASSAINISSEMENT**

dressés pour l'exercice 2011 par le Receveur, M. André LAMER, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.
.....

2012-14- Approbation des COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Joël LE GUENNEC, Adjoint au Maire, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2011, dressés par Monsieur Alain FOLLIC, Maire, lui donne acte de la présentation faite aux comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

COMMUNE	DEPENSES	RECETTES			RESULTATS
	EXERCICE 2011				de clôture 2011
Fonctionnement	558 422,71 €	867 862,40 €			309 439,69 €
Investissement	646 283,93 €	328 102,37 €	Affectation		-318 181,56 €
TOTAL	1 204 706,64 €	1 195 964,77 €	investissement		-8 741,87 €
	Résultat de l'exercice 11	Résultat de l'exercice 10	2011		
Fonctionnement	309 439,69 €	163 534,95 €	163 534,95 €		309 439,69 €
Investissement	-318 181,56 €	40 772,21 €			-277 409,35 €
TOTAL	-8 741,87 €	204 307,16 €			32 030,34 €

EAU/ASSAINISSEMENT	DEPENSES	RECETTES			RESULTATS
M49	EXERCICE 2011				de clôture 2011
Exploitation	107 880,45 €	64 050,89 €			-43 829,56 €
Investissement	69 405,30 €	29 669,86 €	Affectation		-39 735,44 €
TOTAL	177 285,75 €	93 720,75 €	investissement		-83 565,00 €
	Résultat de l'exercice 11	Résultat de l'exercice 10	2011		
Exploitation	-43 829,56 €	96 450,63 €	0,00 €		52 621,07 €
Investissement	-39 735,44 €	-5 171,48 €			-44 906,92 €
TOTAL	-83 565,00 €	91 279,15 €			7 714,15 €

Hors de la présence de M. Alain FOLLIC, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2011.

2012-15- COMMUNE

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2011

Après approbation du compte administratif 2011, le Conseil Municipal, statuant ce même jour sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010, constate qu'il présente :

POUR MEMOIRE

- Excédent antérieur reporté 2010 (report à nouveau créditeur)	163 534,95 €
- Part affectée à l'investissement	163 534,95 €
SOLDE DE FONCTIONNEMENT 2010	0.00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2011 :	309 439,69 €

EXCEDENT AU 31.12.2011	309 439,69 €
------------------------------	--------------

Et DECIDE pour 2012 :

- Affectation obligatoire

A l'exécution, du virement à la section d'investissement (compte 1068)..... 309 439,69 €

- Solde disponible affecté comme suit

Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur – ligne 002)..... 0 €

2012-16- SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2011

Le compte administratif a été voté ce jour. Le conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011, constatant que le compte administratif présente :

- Un excédent de fonctionnement de 52 621,07 €.

.../...

DECIDE D' AFFECTER le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MEMOIRE	
- Excédent antérieur reporté 2010 (report à nouveau créateur).....	96 450.63 €
- Virement à la section d'investissement.....	0,00 €
SOLDE DE FONCTIONNEMENT 2010 :	96 450.63 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2011 :	- 43 829.56 €
EXCEDENT AU 31.12.2011	
52 621.07 €	

- 2012 - Affectation obligatoire	
A l'exécution, du virement à la section d'investissement (compte 1068).....	0.00 €
- Solde disponible affecté comme suit	
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créateur – ligne 002).....	52 621.07 €

2012-17 FIXATION DES TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES pour 2012

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu comme chaque année, de voter et éventuellement, de modifier les taux applicables aux bases d'imposition, en vue d'obtenir le produit fiscal global pour l'année 2012.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux de 2011, soit pour cette année :

Taux 2012

- TAXE D'HABITATION	11.18 %
- TAXE FONCIERE * BATI	15.29 %
- TAXE FONCIERE * NON-BATI	40.04 %

Le **produit fiscal** assuré par les trois taxes locales directes, nécessaire à l'équilibre du budget est de **179 550 €** et figurera sur l'état de notification des taux.

2012-18- SUBVENTIONS 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DONNE SON ACCORD aux subventions suivantes dont la liste figurera dans le budget primitif 2012 de la commune :

FONCTIONNEMENT : Article d'imputation 65748

*Nature
juridique
de
l'organisme*

*Montant de la
subvention*

1	A.D.A.P.E.I. Finistère (défense personnes handicapées mentales) Quimper	30,00 €	Association Loi 1901
2	A.D.M.R. Guilligomarc'h - Locunolé (+ aide à la famille)	630,00 €	Association Loi 1901
3	A.P.E. Guilligomarc'h (Association des Parents d'Elèves)	300,00 €	Association Loi 1901
4	A.P.F. (paralysés) Quimper	30,00 €	Association Loi 1901
5	AFSEP Association Française des Scléroses en Plaques	30,00 €	Association Loi 1901
6	APAJH Scaër Asso pour adultes et jeunes handicapés	30,00 €	Association Loi 1901
7	APEDYS Finistère (parents d'enfants dyslexiques) - Moëlan/Mer	30,00 €	Association Loi 1901
8	Association Française contre les Myopathies	30,00 €	Association Loi 1901
9	Association France Alzheimer 29 - Brest	30,00 €	Association Loi 1901
10	Association Kas A barh Ploué (Plouay)	30,00 €	Association Loi 1901
11	Club du 3ème Age de Guilligomarc'h	350,00 €	Association Loi 1901
12	Collège Marcel PAGNOL - Plouay * VOYAGES EDUCATIFS	35€ par élève	
13	Collège privé mixte - Le Faouët * VOYAGES EDUCATIFS	35€ par élève	
14	Collège Saint-Ouen -Plouay * VOYAGES EDUCATIFS	35€ par élève	

15	Comité des Fêtes de Saint-Julien - Guilligomarc'h	100,00 €	Association Loi 1901
16	Comité des Fêtes de Saint-Méven - Guilligomarc'h	400,00 €	Association Loi 1901
17	Croix-Rouge - Quimperlé	50,00 €	Association Loi 1901
18	DDEN Délégation Départementale Education Nationale Secteur de Qlé	50,00 €	Association Loi 1901
19	Ecole de la fontaine - Guilligomarc'h : arbre de Noël	13€ par élève	
20	Enfance et Partage QUIMPER (défense droits de l'enfant)	30,00 €	Association Loi 1901
21	Entraide Cancer en Finistère - Quimper	30,00 €	Association Loi 1901
22	Le Faouët Gym	30,00 €	Association Loi 1901
23	Les Jardiniers Amateurs du Pays Brizeux - Arzano	30,00 €	Association Loi 1901
24	Notre-Dame de Kerbertrand - Quimperlé * VOYAGES EDUCATIFS	35€ par élève	
25	Pautte Christelle - Stage à Bruxelles CHU St Pierre	100,00 €	Association Loi 1901
26	Prévention routière - Quimper	30,00 €	Association Loi 1901
27	Sans alcool avec la Croix Bleue - Quimperlé	30,00 €	Association Loi 1901
28	Secours Catholique - Quimper	100,00 €	Association Loi 1901
29	Secours Populaire - Comité de la Région de Quimperlé	50,00 €	Association Loi 1901
30	Solidarité-transport Canton d'Arzano	100,00 €	Association Loi 1901
31	Sté communale de chasse (A.C.C.A.) - Guilligomarc'h	300,00 €	Association Loi 1901
32	Syndicat d'Initiative des Roches	300,00 €	Association Loi 1901
33	UN.AC.AFN Guilligomarc'h	200,00 €	Association Loi 1901

TOTAL sans les voyages éducatifs et l'arbre de Noël 3 450,00 €

Ainsi fait et délibéré, à l'unanimité, les jour mois et an que ci-dessus.

2012-19 Approbation des BUDGETS PRIMITIFS 2012

Les budgets primitifs 2012 s'équilibrent en dépenses et recettes, par les décisions prises en cours de séance, il résulte les balances suivantes :

EAU/ASSAINISSEMENT M49 * Exercice 2012	<u>Opérations réelles</u>		<u>Opérations d'ordre</u>	<u>Résultat reporté (1)</u>	<u>TOTAL SECTION</u>
	<u>Dépenses totales</u>				
	14 756,00 €	99 042,44 €			
Exploitation	113 798,44 €				113 798,44 €
	107 207,15 €	6 585,37 €	1		
Investissement	113 792,52 €			44 906,92 €	158 699,44 €
TOTAL DEPENSES	227 590,96 €			44 906,92 €	272 497,88 €
	<u>Recettes totales</u>		<u>Résultat reporté (1)</u>	<u>Affectation (2)</u>	<u>TOTAL SECTION</u>
	54 592,00 €	6 585,37 €			
Exploitation	61 177,37 €		1	52 621,07 €	113 798,44 €
	59 657,00 €	99 042,44 €	1	0,00 €	
Investissement	158 699,44 €		2	0,00 €	158 699,44 €
TOTAL RECETTES	219 876,81 €			52 621,07 €	272 497,88 €

COMMUNE M14 2012	<u>Opérations réelles</u>		<u>Opérations d'ordre</u>	<u>Résultat reporté</u>	<u>Affectation</u>	<u>TOTAL SECTION</u>
	<u>Dépenses totales dont R à R</u>					
	472 585,00 €	118 278,00 €				
Fonctionnement	590 863,00 €					590 863,00 €
	863 417,34 €	0,00 €				
Investissement	863 417,34 €			277 409,35 €		1 140 826,69 €
TOTAL DEPENSES	1 454 280,34 €			277 409,35 €		1 731 689,69 €
	<u>Recettes totales dont R à R</u>		<u>Résultat reporté</u>	<u>Affectation</u>	<u>TOTAL SECTION</u>	
	590 563,00 €	0,00 €				
Fonctionnement	590 563,00 €				590 563,00 €	
	713 109,00 €	118 278,00 €				
Investissement	831 387,00 €			309 439,69 €		1 140 826,69 €
TOTAL RECETTES	1 421 950,00 €			0,00 €	309 439,69 €	1 731 389,69 €

Présentés par le Maire, les budgets ont été adoptés et votés, à l'unanimité, par la majorité délibérante.

2012-20- PHOTOCOPIEUR ECOLE

Le Maire présente aux conseillers les cinq offres reçues et étudiées en mairie pour le remplacement du photocopieur de l'école qui est en fin de vie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

⇒ OPTE pour la location d'un photocopieur noir et blanc neuf – règlement trimestriel – durée 63 mois,

⇒ ACCEPTE la proposition de la Société LORI SI de Lanester

- **KYOCERA KM 2560 148.23 € H.T. par trimestre**
- **+ contrat de service 5.00 € H.T 1000 copies**

⇒ DONNE MANDAT au Maire pour signer le devis et mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'installation et la programmation de ce nouveau matériel.

.....

2012-21 Maître d'œuvre pour la réhabilitation de la maison "Bellec" en mairie

Le Maire présente au conseil municipal l'analyse par la SAFI des candidatures et des offres pour la maîtrise d'œuvre concernant la restructuration et l'extension de la maison « Bellec » en nouvelle mairie.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence, sept offres ont été déposées dans les délais. La valeur technique des offres (40%) et le coût des prestations (60%) ont été analysés puis trois candidats avec lesquels négocier ont été sélectionnés.

Le Maire propose aujourd'hui d'accepter l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères de choix des offres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE SON ACCORD** à l'offre de M. **Alain CORRE – Correarchitectes** – 181, rue Jean Jaurès – 29200 BREST - pour un montant total de 34 200 € H.T.
- **AUTORISE** le Maire à signer le **marché de maîtrise d'œuvre** à intervenir ainsi que tout autre document utile se rapportant à cette mission.

.....

2012-22 COCOPAQ Convention opération « Dis moi ton livre »

Le Maire rappelle aux conseillers que depuis 2008, dans le cadre de sa mission d'animation du réseau des bibliothèques/médiathèques du territoire et de promotion de la lecture publique, la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé propose un voyage lecture intitulé « Dis moi ton livre » à destination des enfants des écoles primaires du territoire et des bibliothèques/médiathèques municipales.

En échange de cette opération pilotée et financée par la COCOPAQ, la commune s'engage à octroyer à sa bibliothèque/médiathèque une enveloppe budgétaire comprise entre 100 et 300 € spécifique au voyage lecture et favoriser la participation du personnel communal impliqué.

Le Conseil Municipal ayant délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE le Maire à signer la nouvelle convention relative à l'opération lecture « DIS MOI TON LIVRE » liant la COCOPAQ et les communes pour le public scolaire et les bibliothèques/médiathèques municipales**

- Qui définit les objectifs, la durée et le déroulement de l'opération,
 - Qui fixe les règles et obligations des parties,
 - Durée : 1 an à compter du 19 janvier 2012, renouvelable deux fois par voie de reconduction expresse.
-

2012-23 – Servitude de passage à Poulronjou

Le Maire présente à l'assemblée le document d'arpentage réalisé dans le cadre de l'achat par la commune d'une bande de terrain à Mme Anne-Sophie THIRIOT-GUENIN.

Il rappelle que cette nouvelle voie de circulation à Poulronjou permettra d'assurer la sécurité incendie et d'améliorer le réseau des « déplacements doux » du bourg.

Cependant, pour faciliter l'accès au terrain de Mme THIRIOT-GUENIN il convient de créer une servitude de passage sur la nouvelle voie.

Le Conseil Municipal de Guilligomarc'h après s'être fait présenter le dossier, délibère et à l'unanimité :

- ✦ Donne son **ACCORD à la création d'un droit de passage « tous usages »** sur le chemin cadastré ZK n° 439
- ✦ Donne **mandat au Maire pour EXÉCUTER et SIGNER** l'acte d'achat du terrain instituant un droit de passage ainsi que tout autre document à intervenir dans cette opération.

2012-24- ACHAT d'un TRACTEUR et d'une REMORQUE pour le Service Technique

Le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter un tracteur et une remorque pour faciliter les différents travaux du service technique de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ **DONNE SON ACCORD** à la consultation pour l'acquisition d'une remorque et d'un tracteur équipé d'une fourche,
- ⇒ **CHARGE** la commission « travaux voirie réseaux urbanisme » de retenir l'offre de matériel la plus avantageuse pour la commune dans la limite des crédits prévus au budget primitif 2012 soit 50 000 €,
- ⇒ **DONNE MANDAT** au Maire pour signer les devis et bon de commande ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à l'acquisition et la mise en service du tracteur.

La séance est clôturée par la signature, par le Maire et le Trésorier, de la convention « **TIPI** » - **Titres Payables par Internet** – pour la gestion du paiement par Internet, des titres de recettes et factures de régie émis par la commune Pour les services de garderie scolaire, d'assainissement collectif et certains loyers.
